

Le libertaire

HEBDOMADAIRE ANARCHISTE
69, BOULEVARD DE BELLEVILLE — PARIS

Chèque postal : Content 458-22 Paris

Pour l'Administration du "Libertaire" et de la "Revue Anarchiste" s'adresser à SOUSTEL

ABONNEMENTS	
POUR LA FRANCE :	POUR L'EXTRÉMÉTÉ :
Un an . . . 10 fr.	Un an . . . 15 fr.
Six mois . . . 5 fr.	Six mois . . . 8 fr.

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

Pour la Rédaction du "Libertaire" et de la "Revue Anarchiste" s'adresser à André COLOMER

POUR SAUVER LE "RÉGIME POLITIQUE" Vidal, Lecoin et Mersschaert FONT LA GRÈVE DE LA FAIM

UNION DES SYNDICATS DE LA SEINE (C.G.T.U.). — FEDERATION COMMUNISTE DE LA SEINE (S.F.I.O.). — COMITÉ DE DEFENSE SOCIALE. — ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS. — UNION ANARCHISTE. — JEUNESSES COMMUNISTES DE LA SEINE. — JEUNESSES SYNDICALISTES DE LA SEINE.

Arrachons-les à la Mort!

Le gouvernement de la République, sans doute jaloux des lauriers fascistes du traitre Mussolini, ne sait plus que tenter pour donner des gages à la réaction.

Il ne lui suffisait pas de toucher aux conquêtes ouvrières, en violant la loi sur la journée de huit heures, d'attenter à la vie des travailleurs en imposant leurs salaires. Voici que l'on s'en prend maintenant aux plus vieilles traditions du régime républicain — qu'avait respectées l'Empire lui-même. Ne se contentant pas d'emprisonner militants, écrivains et orateurs pour l'expression de leur pensée,

La République bourgeoise vient de supprimer le régime politique

dont ils jouissaient jusqu'alors.

Notre camarade LECOIN, poursuivi pour un discours prononcé dans un meeting de la C.G.T.U., notre jeune camarade GEORGES VIDAL condamné pour un poème généreux, sont au droit commun, dans ces prisons dont les portes se sont largement ouvertes pour les mercantis affameurs.

Pour obtenir le rétablissement du régime politique dans les prisons,

Lecoin et Vidal font la grève de la faim

Prolétaires manuels et intellectuels,

Vous ne les laisserez pas mourir

Vous leur manifesterez votre solidarité en venant nombreux au

GRAND MEETING DE PROTESTATION

qui aura lieu le vendredi 29 décembre, à 20 heures 30, dans la grande salle de l'Union des Syndicats, 33, rue Grange-aux-Belles.

ORATEURS :

VADECARD, secrétaire de l'Union des Syndicats de la Seine ; LOUIS SELLIER, Parti Communiste ; THUILIER, Comité de Défense Sociale ; VAILLANT-COUTURIER, A.R.A.C. ; COLOMER, Union Anarchiste ; SUZANNE LEVY, avocat de Vidal ; HENRY TORRES, avocat de Lecoin.

Pourquoi ils font la grève de la faim

La mystérieuse circulaire

Dès les premiers jours de novembre certains bruits circulaient déjà au sujet d'une circulaire Barthou tendant à abroger le régime politique dans les prisons.

Une lettre de nos camarades Souberbielle, Léauté et Loréal, alors détenus à la Santé, nous faisait part d'une conversation qu'ils avaient eue à ce sujet avec le directeur de la prison. Celui-ci avait répondu à nos amis s'étonnant de ne pas voir venir au quartier politique le gérant du *Libertaire*, Braye, arrêté déjà depuis trois jours, qu'une circulaire du ministre de la Justice avait modifié le régime accordé aux inculpés ou condamnés en vertu des lois de 1893 et 1894.

Cependant Braye fut mis en liberté provisoire. Il nous fut donc impossible de poursuivre efficacement notre campagne, d'autant plus que nous ne savions pas encore dans quel sens cette circulaire modifiait le régime politique.

Interrogé par les avocats, le ministre répondait mystérieusement, sans vouloir rien spécifier.

Il fallait, de toutes façons, tirer au clair cette affaire.

Pour savoir la vérité

C'est dans ce but que notre camarade Lecoin signa, en collaboration avec Content et Delecourt, un article du *Libertaire* paru dans le numéro du 9 novembre. Il y était affirmé que, malgré les menaces de suppression du régime politique, les anarchistes ne cessaient jamais de dire ce qu'ils pensent des événements sociaux. En outre, l'admiration des anarchistes pour l'attitude de Cottin y était renouvelée en termes mesurés. Cet article constituait le plus évident délit d'opinion. A leurs auteurs

poursuivis le régime politique devait logiquement s'appliquer.

Condamné deux fois pour un seul poème

D'autre part, notre ami Georges Vidal, poète et critique apprécié dans les meilleurs littératures provençales, collaborateur à la revue *Fortunio* et à la *Criée*, de Marseille, nous envoyait un beau poème dédié à Cottin. Ces vers parurent à la fois dans le *Libertaire* et dans *Terre Libre*. Leur auteur poursuivi en même temps à Marseille et à Paris, se vit condamner pour cinq strophes à cinq mois de prison.

Georges Vidal, lui aussi, avait il nous semble, le droit absolu de compter sur le régime accordé aux condamnés pour délit d'opinion...

Georges Vidal à la Petite-Roquette

Georges Vidal se présenta donc au Palais de Justice afin d'accomplir sa peine. A sa grande surprise il se vit envoyer à la Petite-Roquette. Il objecta qu'il avait dix-neuf ans passés et que seulement jusqu'à dix-huit ans on allait à la fameuse « Maison d'Education correctionnelle ». On lui répondit qu'une circulaire ministérielle, récente, indiquait le maintien des jeunes détenus à la Petite-Roquette, jusqu'à leur majorité.

Georges Vidal s'inclina donc devant le fait nouveau.

Le lendemain de son incarcération nous recevions la lettre suivante :

Ce mercredi.

Mon cher Ami,
Me voilà donc à la Petite-Roquette.
En bien ! ça n'a rien de bien terrible.

On n'a fait aucune difficulté pour m'accorder le régime politique (jusqu'à présent). Quand je suis arrivé hier soir, comme je n'étais pas attendu, on m'a donné une cellule quelconque, mais on m'a laissé ma valise et tout ce que j'avais. Aujourd'hui on est en train de me blanchir et de m'aménager ma chambre, j'en prendrai possession ce soir ou demain matin. J'ai toutefois un point encore à régler : la lumière. Ici, c'est vieux, terriblement vieux et il n'y a pas d'électricité. En attendant j'ai acheté une bougie. Pour la nourriture on me donne un régime spécial. On m'a laissé mon argent et je pourrai acheter à la cantine les briques dont j'avais besoin. Pour les visites, j'en pourrai recevoir tous les jours de 2 h. 30 à 5 heures, mais pas dans ma chambre, parce qu'il faut traverser tout le bâtiment. Je pourrai voir dans un parloir réservé aux politiques (où on nous laisse seuls, bien entendu). Ma liste de visiteurs qui narque depuis le 7, doit revenir aujourd'hui. Viens donc me voir, toi, Huotelaire, ou ton copain. Le plus tôt possible, demain même. Du moment que je peux travailler, dis à Descarsin que pour la traduction du livre de Berliner, ça marche ; apportez-le-moi — en même temps achetez-moi (d'occasion, sur les quais, par exemple), un bon dictionnaire anglais-français et français-anglais (anglais-français à défaut des deux à la fois), je vous le rembourserai. Apportez-moi aussi le *Libertaire* : hein ?

Le bonjour à tous les copains. Je te serre cordialement les mains.

G. VIDAL.

Nous avions donc lieu d'être rassurés non seulement sur le sort de Vidal, mais aussi sur celui de tous les détenus « politiques ». D'autant plus que Delecourt, arrêté le mardi soir, se voyait relâché le lendemain par M. le juge d'instruction Warrain, qui lui assurait en outre la possibilité, dans le cas où celui-ci renoncerait à la liberté provisoire, de le faire conduire immédiatement au quartier politique de la Santé.

Notre illusion — hélas ! — ne dura pas longtemps.

Lecoin, arrêté, est au droit commun

Le jeudi 21, au matin, Lecoin était arrêté à son domicile — et nous recevions de lui, le samedi, un pneumonie daté du 22, dans lequel il nous disait :

« Comme tu le vois, je suis pour le moment maintenu au régime du droit commun.

« Mais... tout cela s'arrangera. »

Pour nous qui connaissons la ferme volonté de Lecoin, ce « Mais... tout cela s'arrangera » était gros de signification. Cela signifiait qu'il se préparait à faire la grève de la faim.

Vidal brusquement mis au droit commun

Le lendemain, 23 décembre, un parent de Georges Vidal nous communiquait l'éloquente lettre que voici :

Mon cher cousin,

Puisque c'est toi le seul parent que je possède à Paris et puisque je ne peux écrire qu'à mes parents, je me décide à t'envoyer de mes nouvelles.

A mon arrivée ici, j'ai été mis à un régime semi-politique ; mais, brusquement, on a voulu me mettre au droit commun, en attendant la réponse du ministre. J'ai protesté immédiatement.

Le pneumonique que je voulais envoier à M^e Suzanne Lévy pour la mettre au courant m'a été retourné. Il m'est impossible de communiquer avec elle, ni avec personne. J'ai écrit au Procureur général à Marseille pour qu'il envoie des pièces attestant que je suis poursuivi là-bas, de façon à pouvoir recevoir Suzanne Lévy comme avocat de cette affaire. J'ai envoyé une lettre au ministre et au directeur. J'ai vu hier l'inspecteur général. Je les ai prévenus que si le lundi 25 courant je n'étais

pas mis au régime politique, je commencerais la grève de la faim.

Je préfère crever que de rester ainsi, sans attaches avec le monde extérieur.

Rappelez-moi au bon souvenir de ta femme.

Je te quitte, cher cousin, en te serrant cordialement les mains.

G. VIDAL.

Le tombeau grillagé du parloir

Le dimanche 24, nous recevions de Lecoin un mot dans lequel il déclarait : « Je pense commencer la grève de la faim, mercredi matin ».

Ayant obtenu de M. Warrain l'autorisation de visiter Lecoin, nous allâmes faire la visite dans la cour de la Santé pour la visite des « communs ». Puis, nous nous enfermâmes dans le tombeau grillagé du parloir et, après quelques minutes d'attente anxieuse, nous aperçumes, dans l'obscurité, loin des yeux et loin des mains — hélas ! — notre cher Louis. Ce fut une courte apparition, qui nous suffit pour comprendre, à l'éclat décidé du regard, au port fier de la tête, que Lecoin, inflexible, lutte pour sauver le « régime politique ».

Pour son Noël, le petit Vidal commence la grève de la faim

Au retour de cette visite, nous trouvions cette lettre de Vidal :

Ce lundi 25.

Mon cher cousin,

Le ministre n'a toujours pas répondu et je ne suis pas au régime politique. Aussi, comme je l'avais annoncé, j'ai commencé la grève de la faim. Je ne sais si cela donnera un résultat, mais je suis décidé à la pousser jusqu'au bout.

Que faites-vous ? Tâche de me répondre vivement et de me donner quelques détails. Je n'ai toujours pas pu voir M^e Suzanne Lévy.

Ne m'oubliez pas auprès de ta femme et de nos amis.

Je te serre cordialement les mains.

G. VIDAL.

Ainsi, tandis que les noceurs de Noël cuvaient leurs vins et digéraient bêtement leur bousillafe, un petit poète provençal commence son dououreux sacrifice, en ce 25 décembre 1922, jour de rédemption par la naissance du doux « Sauveur » de Bethléem. O ironie !

Et voici la dernière lettre reçue :

Ce mercredi.

Voilà le troisième jour que je fais la grève de la faim. La tête me tourne et j'ai des tiraillements d'estomac. Je suis obligé de me recoucher car mes jambes se refusent à me porter. Dans peu de jours, s'il n'y a pas de réponse, je faudra me transporter à l'hôpital.

Pour le moment le ministre ne s'est pas encore décidé.

G. VIDAL.

L'interrogatoire de Lecoin

Le 26, Lecoin était interrogé par M. Warrain, en présence de son défenseur, M^e Henry Torres. Lecoin déclara qu'il ne répondrait pas aux questions du juge tant qu'il serait ainsi soumis à l'abominable régime de l'enclosissement individualisé, alors que, manifestement, il avait droit aux avantages que comportait le quartier politique.

Le juge, devant cette juste requête, s'efforça d'être conciliant :

— Répondez, dit-il, à mon interrogatoire, et je vous mettrai ensuite en liberté provisoire.

— Je ne répondrai pas, répliqua Lecoin. Je ne réclame même pas la liberté provisoire. Au surplus, je ne suis pas seul en cause. Il y a tous mes camarades du dehors d'en faire autant — car le Droit et la Justice étant de mon côté et s'alliant à des raisons de simple humanité, vous ne pouvez décentement trancher le différend à mon désavantage.

Le juge, devant cette attitude, se résigna à l'interrogatoire.

— Je ne répondrai pas, répliqua Lecoin. Je ne réclame même pas la liberté provisoire. Au surplus, je ne suis pas seul en cause. Il y a tous mes camarades du dehors d'en faire autant — car le Droit et la Justice étant de mon côté et s'alliant à des raisons de simple humanité, vous ne pouvez décentement trancher le différend à mon désavantage.

G. VIDAL.

Lecoin, reconduit dans sa cellule de

droit commun, rédigea sa lettre au ministre et, le lendemain mercredi, la fit parvenir au ministre.

Voici ce document, qui marquera une

date aussi bien dans l'histoire de la répression bourgeoise, que dans l'histoire du courage et de la dignité révolutionnaires.

Le 27 décembre 1922.

La lettre de Lecoin au Ministre

Monsieur le Ministre de la Justice,

L'Administration Pénitentiaire n'en fait jamais d'autres. Maintes fois déjà, elle n'accorda satisfaction aux détenus de ma catégorie qu'après d'énergiques protestations. Elle finissait enfin toujours par où elle aurait du commencer.

Voici ce dont il s'agit aujourd'hui :

Poursuivi en vertu des lois sur la presse de 1881-93-94, pour un article écrit dans « Le Libertaire », je me vois refuser, par ladite administration, le bénéfice du régime politique, et cela encore malgré l'avis formel du juge chargé d'instruire mon affaire.

Vous êtes, Monsieur, un jeune habitué du Ministère de la Justice ; je suis, moi, un vieil habitué des prisons, où je fus incarcéré, souvent et longtemps, pour la propagation de mes idées ; aussi, l'expérience aidant, me sera-t-il donné de vous mettre à la page et à même de réparer l'erreur d'appreciation dont je suis victime.

la circulaire Barthou supprimant le régime politique dans les prisons républiques.

Pour Lemarchand, Kerdraon, Gouzien, Martin et Cambeau, le Comité de Défense Sociale de Brest proteste.

Sauvons-les, et le "régime politique" survivra

Trois des nôtres, trois militants anarchistes ont commencé un douloureux sacrifice.

Depuis le dimanche 24, à cinq heures du soir, Georges Vidal n'a rien mangé.

Depuis mercredi 27 Lecoin jeûne.

Depuis jeudi 28, Merschaert fait la grève de la faim.

Leur sort est entre les mains du prolétariat. De son énergie, de son activité révolutionnaires, dépendent trois vies héroïquement offertes.

C'est à nous qui sommes dehors de savoir nous montrer dignes de nos camarades qui souffrent cet hérosisme dans les froides cellules solitaires.

En masse, accourrons dans les meetings, et faisons entendre puissamment l'unanime voix de protestation pour que le régime politique ne soit pas supprimé.

Ministre responsable

A Monsieur le Ministre de la Justice,

Ne prenez pas, Monsieur, ces deux mots pour une menace. Rappelez-vous qu'ils se trouvent souvent l'un près de l'autre dans de beaux discours en langue française et que ce sont deux mots que l'on apprend à tous les enfants sur les bancs de toutes les écoles.

Vous vous savez donc, Monsieur le Ministre, responsable. Pourquoi dès lors avez-vous laissé Georges Vidal et Louis Lecoin commencer la grève de la faim ? Vous m'achardez, ne vous oubliez pas nettement renseigné sur ces prisonniers à qualité ?

Georges Vidal a dix-neuf ans, il est physiquement délicat, cela est grave ; délicat et sûr, il a le courage désespéré d'avoir à dix-neuf ans, quand on est un être doux et pur et qu'on regarde la vie telle qu'elle est.

Louis Lecoin, lui, est un homme. C'est l'homme qui vous a écrit la lettre que j'ai pas encore lu, mais que vous connaissez déjà. C'est l'homme qui, en 1915, sortant de prison, c'est-à-dire sous l'œil de la police, a eu le courage d'écrire ces lignes qui ont désarmé l'armée :

Paris, le 12 septembre 1917.
Au Gouvernement Militaire de Paris.

Monsieur,

J'eusse fermement qu'un homme peut et doit se refuser à en assassiner d'autres. La guerre fournie par le capitalisme mondial est le pire des forfaits négligés à l'égard des classes laborieuses. Je proteste contre elle, en me répondant pas à l'ordre de mobilisation.

Et n'obéissant pas aux injonctions de la soldatesque, en refusant de me laisser militariser, j'agis conformément à mon idéal anarchiste. Je suis logique avec mes idées et résistant avec mon cœur qui souffre au spectacle de ces laideurs, et avec ma conscience qui s'indigne de ce que des individus accumulent tant de misères.

Louis LECOIN.

Croyez-vous, Monsieur, qu'un homme qui a osé de telles paroles, en de pareils temps, ait peur de mourir ?

Je ne vous demanderai pas quelle bizarre impression doit être la conscience de ces trois hommes !

Les raisons injustes qui font désirer à un homme d'être ministre de la Justice ont dû vous faire admettre facilement l'ironie constante de vos nobles fonctions, dont je vous dirais volontiers que le meilleur moyen de les remplir est d'en atténuer le plus possible l'imbécile rigueur...

Vous pourriez me répondre d'ailleurs qu'il y a au fond des choses une justice immuable... Deux belles flammes s'agitaient péniblement dans les recoins du quotidien. Nous les faîtes brusquement rayonner de deux prisons célèbres de Paris. La Sainte, la Petite-Roquette... illuminées, sont rappelées à la haine de tous les pauvres...

Quelle justice, et quelle folie de votre part, Monsieur !

Nous savons bien que les bombes ne font plus depuis longtemps qu'une seule victime, celui qui la lance. La grève de la faim, si elle tuait Lecoin et Vidal, vous toucherait bien plus sûrement. De fait il ne vous reste que quelques jours pour être ou pas être un grand criminel. Je sais bien que votre portrait serait dans le Petit Parisien, mais il peut y être pour des raisons meilleures, n'est-ce pas ? Et mieux vaut, certes, accorder le régime politique à deux gréables... Oui, je sais, le geste est désagréable à faire. Mais vraiment, Monsieur, par ces temps de sport, nous en sommes tous venus à préférer un virage inélégant à un assassinat inutile. Il existe d'ailleurs un moyen très élégant de mettre les choses au point... Refusez d'être un grand criminel et devenez un ministre populaire. Faites l'amnistie totale : Vidal et Lecoin se trouveront forcément graciés du même coup... et quel beau geste ! D'un trait vous passerez le monde. Amnistie — cela veut dire que la France est calme.

Quel danger courrez-vous donc ? L'amnistie... la vieille noblesse s'en fera, la bourgeoisie la « veut bien », les poètes la croient déjà faite, et ceux qui la veulent la veulent. Ces trois que vous tenez en prison sont bien las... Ce qui est bien plus à craindre, c'est la fièvre qui monte de l'attente et que votre geste habile calmerait.

HAUTECLAIRE.

Le jour suivant, nos camarades Férand et Colomier se rencontrèrent 120, rue Lafayette, non pas avec le Comité directeur, juge incomplétement, mais avec le Bureau de la Fédération de la Seine du P.C., nous remis comme réponse la lettre suivante :

Le Comité fédéral a pris connaissance, dans sa dernière réunion, de votre lettre du 13 décembre, nous informant que vous organisez une manifestation le lundi 28 décembre, à 17 h. 30, en faveur de l'amnistie.

Leur permettre la saine justice ; l'opinion leur réclamait la tête de Caserio, ils la lui donneront sans discuter. Le temps où Ravachol obtint des circonstances atténuantes était lointain.

Au reste, c'était bien d'une exécution qu'il paraissait s'agir à Lyon, le 2 août. Le Palais de Justice était entouré comme un château ; les ponts qui y menaient étaient coupés par des cordons d'agents : une haie de lourds en tenue de campagne, sac au dos, enveloppait le palais.

Dans la salle des pas perdus, autre corridor d'agents : à chaque porte, des gardiens, l'air farouche et sourcilleux.

Ah ! si l'on avait gardé le 24 juin le président de la République comme on gardait ce jour-là le président des Assises !...

Hélas ! à Lyon aussi, les carabiniers arrivaient trop tard.

La suite de cette allocution qu'ils nommèrent un réquisitoire avant la lecture, certains journaux réclameront le renvoi de l'affaire à une autre session. On prorogera seulement l'audience jusqu'après le vote de la loi du 28 juillet qui permettait l'interdiction totale ou partielle du complot rendu des débats.

Le président d'ailleurs, on va le voir, fit de celle faculté l'usage le plus modéré.

Le discours de M. Breuillac était bien suivi. La condamnation à mort de l'accusé ne faisait pas de doute. S'imaginent-ils que par un vrai privilège, ici, par le conseil des citoyens de la nation, nous aurions pu le forfait d'hier et tenir dans une mesure de nos forces d'écartier le verdict de demain ?

À la suite de cette allocution qu'ils nommèrent un réquisitoire avant la lecture, certains journaux réclameront le renvoi de l'affaire à une autre session. On prorogera seulement l'audience jusqu'après le vote de la loi du 28 juillet qui permettait l'interdiction totale ou partielle du complot rendu des débats.

Le président d'ailleurs, on va le voir, fit de celle faculté l'usage le plus modéré.

Le discours de M. Breuillac était bien suivi. La condamnation à mort de l'accusé ne faisait pas de doute. S'imaginent-ils que par un vrai privilège, ici, par le conseil des citoyens de la nation, nous aurions pu le forfait d'hier et tenir dans une mesure de nos forces d'écartier le verdict de demain ?

Non. Dans cette ville de Lyon, encore une fois, le coup de l'effroyable tragédie du mois de juin, devant ces jurés, qui avaient suivi les funérailles de la victime et dont les colères et les regrets avaient été suscitées par la lecture des journaux, on allait préparer à une exécution. L'avocat pourrait bien plaider ce qu'il voudrait, la folie, la contagion du crime, le fanatisme, tout ce qui pouvait être, en somme, la vérité, rien n'y ferait.

Ce n'était pas l'heure de la psychologie, c'était le jour de l'expiation. Si légitimes qu'ils fussent, les sentiments qui animaient les jurés lyonnais étaient trop vifs pour l'apprécier.

Car pendant qu'un nouveau président de la République, succédant à son prédecesseur mort au champ d'honneur, tiendrait haut et ferme le drapeau de l'ordre, garantie de nos libertés,

je espère que, de votre côté, vous voudrez bien me secouer dans ma mission.

On prétend que c'est le caractère qui manque le plus à nos générations. Vous démontrez ce jugement, et nous arrivons à la fin de cette session, portant la tête haute comme des gens qui ont fait leur devoir, et pourtant répété, avec plus de justice et de vérité qu'il n'en avait dans la bouche de son auteur, cette phrase célèbre : les bons sont rassurés et les méchants tremblent.

Car pendant qu'un nouveau président de la République, succédant à son prédecesseur mort au champ d'honneur, tiendrait haut et ferme le drapeau de l'ordre, garantie de nos libertés,

(1) Aucun avocat de Lyon ne voulut se charger de la défense de Caserio, qu'assista le bâtonnier de l'Ordre, M. Dutreuil.

Malgré l'abstention de l'Union des Syndicats et du Parti Communiste, notre manifestation a réussi

Nos camarades et nos lecteurs savent avec quel soin nous avons préparé, pour le jour de Noël, une manifestation sur les Grands Boulevards, en faveur de l'amnistie.

Du côté de l'Union Anarchiste, rien n'a été négligé : appel à la population, grâce à 200 000 tracts répandus dans tout Paris ; campagne méthodique progressive dans les éditions ordinaires de notre journal ; éditions spéciales à fort tirage ; dévouement de nos militants... Enfin, lettres et démarches pour obtenir le concours de toutes les organisations révolutionnaires.

L'Union Anarchiste n'a pas cru devoir participer à la constitution de ce cartel.

Nous vous informons que dès sa constitution, le Comité d'Action a élaboré un plan d'agitation dont il poursuit activement l'application. Dans ces conditions, le Comité fédéral de la Seine du P.C. ne saurait apporter son concours à une manifestation projetée par une seule organisation sans nuire à la réussite du mouvement de masses que le Cartel se propose de préparer.

D'autre part, le Comité fédéral estime que l'ampleur n'auroit pas pris si au lieu d'être livrés à nos seules forces, nous avions été appuyés, soutenus, encouragés par toutes les organisations qui s'affirment révolutionnaires ?

Mais il est vrai que, parmi les Syndicats de Paris, les plus puissants, le Bâtiment, les Terrassiers et le Papier-carton, s'étaient solidarisés bravement avec nous, sans attendre l'ordre des organisations centrales.

L'Union Anarchiste remercie ces Syndicats, vraiment syndicalistes. En outre, elle saura prolier de la leçon des événements.

Toujours prêt à répondre « oui » chaque fois qu'on la conviera à une action effective des masses dans un but de libération, nous se préparer, par la propagande et par l'organisation, à se rendre de plus en plus capable d'accomplir elle-même ses propres destinées révolutionnaires.

Romainville, à Montreuil, pour cris sédi- tueux ; Eugène Marchand, vingt-cinq ans, soudeur, 44, rue Paul-de-Kock, à Romainville, pour coups aux agents et cris sédi- tueux ; Jacques Redus, vingt-huit ans, musicien, 141 Grande-Rue, à Bourg-la-Reine, pour cris sédi- tueux et port d'arme prohi- bition ; Albert Lattemand, vingt-neuf ans, marchand forain, 11, rue des Vieux-Etaux, à Montereau (Seine-et-Marne), pour inju- ries aux agents.

Quelques autres arrestations ont été opérées dans différents quartiers, notamment celles d'anarchistes qui, en taxi, distri- buaient des tracts invitant les Parisiens à se rendre à la manifestation des bout- vards.

Donc, de l'avis même de la presse officielle, la manifestation de Noël organisée par l'Union Anarchiste a réussi. Le cri d'Amnistie a retenti au cœur de Paris et a touché, ému, troublé la foule en fête.

Et nous posons cette question, pour conclure :

« Qu'aurait donc été cette manifestation, si cette ampleur n'aurait pas pris si au lieu d'être livrés à nos seules forces, nous avions été appuyés, soutenus, encouragés par toutes les organisations qui s'affirment révolutionnaires ? »

Mais il est vrai que, parmi les Syndicats de Paris, les plus puissants, le Bâtiment, les Terrassiers et le Papier-carton, s'étaient solidarisés bravement avec nous, sans attendre l'ordre des organisations centrales.

L'Union Anarchiste remercie ces Syndicats, vraiment syndicalistes. En outre, elle saura prolier de la leçon des événements.

Toujours prêt à répondre « oui » chaque fois qu'on la conviera à une action effective des masses dans un but de libération, nous se préparer, par la propagande et par l'organisation, à se rendre de plus en plus capable d'accomplir elle-même ses propres destinées révolutionnaires.

Propos d'un Patria

Pour avoir « débiné le truc », le boxeur Patria s'est vu privé des avantages matériels que comportait sa victoire.

Il a encouru, de plus, la disgrâce de ses collègues et l'excommunication majeure, de ceux qu'il enrichissait.

— Pour avoir « débiné le truc », le juge d'instruction Kérambrun est voué aux mesures coercitives que ne manquera pas de prendre un gouvernement soucieux de la bonne marche de la justice. Toute la magistrature debout et assise, à plat ventre, devrait-on dire, regarde avec un étonnement méprisant cet hurluberlu qui rompt avec toutes les traditions.

— Pour avoir « débiné le truc », le citoyen ou « camarade » Soulif vient d'être exclu du Parti de la grande amitié.

Car, où irions-nous, mon Dieu, si on laissait se propager des légendes laissant suspecter l'intégrité, la sincérité, le dévouement désintéressé des manitous ? La confiance de la masse cotisante, déjà bien mince, fouterait le camp, cette fois définitivement.

Et ces pauvres manitous en seraient réduits à travailler pour vivre. Quand certaines habitudes sont prises, ce n'est pas drôle.

Nous savons maintenant que tout est truqué : le suffrage dit universel, les lois humaines et la pensée des écrivains de médecine.

Si quel y a de pire, c'est qu'il ne peut être autrement.

Je veux bien admettre que ce soit tout simplement le sentiment de la justice outragée qui ait mis aux poings du boxeur, du robin et du politicien l'étendard de la révolte. Mais il faut bien dire qu'en général, ceux qui « débinent le truc », après en avoir profité, ne sont que des jaloux des mécontents, furieux de voir que le « truc » ne rend pas assez en leur faveur.

Depuis de longues années, nous mettons en garde les exploités contre les boniments des bateleurs de la politique qui promettent la lune à brève échéance, alors qu'ils savent très bien qu'il n'a rien à espérer sans une révolution profonde des individus et des formes sociales.

Nous ne cessions de répéter que la politique est une duplicité, le suffrage universel une colossale fumisterie, l'Etat un système criminel au service de la caste dirigeante et possédante. Que tout l'appareil judiciaire, parlementaire et militaire est employé par l'Etat pour sa besogne d'oppression. Nous nous obstinons à crier que la Patrie n'existe que pour justifier les boucheries humaines internationales que sont les guerres et que la religion concourt elle aussi à l'abrutissement intégral de l'individualité.

Inlassablement, nous proclamons ces vérités au populo qui, parfois, trouve qu'on exagère.

Heureusement que, de temps à autre, un individu se lève et, par dégoût ou pour venir à bout de l'exploit, en « débinant le truc », nous donne l'illustration de la façon la plus saisissante.

Il ne restera bientôt, pour ne pas voir, que ceux qui veulent rester aveugles.

Pierre MUALES.

LA PROPAGANDE

Pour l'efficacité de la propagande libertaire, il faut connaître aussi exactement que possible les théories anti-économiques, les formuler avec clarté, les répandre inlassablement avec une souriante philosophie et un courage civique à toute épreuve.

Les adversaires de l'anarchie étant nombreux, les uns par ignorance, les autres par intérêt, il faudrait que nos propagandistes, tous les camarades, après une étude approfondie des faits et gestes des ennemis du peuple, fussent capables de dresser solidement leur idéal devant la bourgeoisie, ses serviteurs brutaux ou résignés, ses domestiques, pétris de vices, amoureux du mensonge, prêts à toutes les scélératesses, inaccessibles à la piété.

La propagande bien comprise, continuée avec force et finesse, poursuivie avec un optimisme nécessaire, la propagande quotidienne et vivante est la seule capable de mettre en évidence les éléments anti-anarchistes et de sauver les égarés, les trop nombreux égarés du prolétariat, aujourd'hui sans boussole et dépourvus de toute lumière.

L'art de la propagande est simple : dire avec naturel ce que l'on sait, faire appeler au cœur et à la raison, développer les sensibilités et les cerveaux.

Nous le savons de longue date : la propagande n'est pas une amusette, mais un sacrifice moral considérable renouvelé chaque jour.

Antoine ANTIGNAC.

VIENT DE PARAITRE :

DIX-NEUF ANS...

ROM

Pour recevoir Mussolini

Contre l'assassin

Le 2 janvier prochain, Mussolini, le chef du Fascisme italien, sera à Paris pour prendre part à une autre et inutile Conférence interallemande.

A cette occasion, des organisations ouvrières ont préparé des meetings de protestations auxquels il est du devoir de tous les travailleurs d'intervenir très nombreux.

Cependant il est urgent de dire au travail : le fascisme est la violence organisée par une partie de la bourgeoisie en danger qui a jeté le masque de la démocratie.

En Italie, les prisons, malgré la sieste blague de l'Amnistie Mussolinienne, sont pleines de subversifs ; les rues et les places sont baignées de sang prolétarien ; des milliers de familles gémissent dans la misère et dans la douleur ; des centaines et des centaines de travailleurs sont contraints d'abandonner l'ingrate patrie pour échapper à la mort, au chômage prémidité, à l'humiliation.

Cinquante années de laborieuses histoires prolétarienne sont abolies : Bourse du Travail, Cercles d'études sociales et coopératives ont été sauvagement et méthodiquement détruits.

L'Italie prolétarienne est en deuil.

TRAVAILLEURS !

Tous qui savez ce qu'est et ce que veut le fascisme, vous qui en subissez toutes les dououreuses conséquences, partout, dans les usines et sur les chantiers, efforcez-vous pour que le fascisme n'entre pas en France et combattez-le toujours par tous les moyens.

C'est donc votre intérêt et dans votre dignité de travailleurs.

LES ANARCHISTES ITALIENS.

Contro l'assassino

Il 2 gennaio c. m., Mussolini, il capo del fascismo italiano sarà a Parigi per prendere parte ad un'altra e inutile conferenza interalleata.

Per l'occasione, delle organizzazioni operaie hanno indetto dei comizi di protesta nei quali è dovere di tutti i lavoratori intervenire numerosi.

Intanto è urgente dire in avanti : il fascismo è la violenza organizzata da parte della borghesia pericolante che ha gettato la maschera della democrazia. In Italia le carceri, malgrado la burda della amnistia mussoliniana, sono piene di subversivi ; le strade e le piazze sono bagnate di sangue proletario, migliaia di famiglie gemono nella miseria e nel dolore, centinaia e centinaia di lavoratori sono costretti ad abbandonare l'ingrata patria per sfuggire alla morte, alla disoccupazione premeditata, all'umiliazione.

Cinquant'anni di penosa storia proletaria non sono più : Camere di lavoro, circoli di studi sociali e cooperativa sono stati selvaggiamente e metodicamente distrutti.

L'Italia proletaria è in lutto.

LAVORATORI !

Voi che conoscete cosa è, e cosa vuole il fascismo, voi che ne subite tutte le dolorose conseguenze, dovunque nell'officina, nel cantiere, fra i compagni di lavoro, fate opera a che il fascismo in Francia non s'impante e combatte il tutto con qualunque mezzo.

E' nel nostro interesse, è nella vostra dignità di lavoratori.

GLI ANARCHICI.

L'imprimerie de "l'Avvenire Anarchico" incendiée par les fascistes

Nous apprenons de Pise que l'AVVENIRE ANARCHICO a vu son imprimerie et sa librairie ravagées et incendiées par les fascistes. Nos camarades traqués ont dû s'enfuir. L'AVVENIRE ANARCHICO était le seul journal libertaire qui avait pu, jusqu'à ce jour, continuer sa publication.

Maintenant tout semble fini en Italie pour notre mouvement. Cependant la pensée ne meurt pas, ni la volonté de renaitre. Les camarades français sauront aider de tous leurs efforts leurs frères à l'étranger,

core enveloppé d'un morceau de journal, il fait d'une main glisser le fourreau et, sans que je puisse admettre son horrible dessin, il plonge son poing, longue de plus de 16 centimètres, jusqu'à la garde dans la poitrine de M. Carnot, en poussant le cri de : « Vive la Révolution ! »

Ce cri, dans le bruit général, n'est entendu que du valet de pied placé derrière le président. Laissons le poing dans la pâle, Caserio se sauve, mais il crie encore : « Vive l'anarchie ! » Il cherche à s'échapper en se perdant au milieu de la foule. Sa hâte est heureusement entravée et il reste aux mains de la police.

Il est superflu, après cet exposé fait en quelques mots, par l'accuse lui-même, d'insister sur la prémeditation.

Il est toutefois insuffisant pour qualifier cette démission dans son caractère révolutionnaire. A conduire Caserio de la boutique du boulanger Viala à Cotte jusqu'à la ville en faveur où il devait trouver sa victime, Caserio se défend d'avoir eu aucun complice, ni même aucun confident de son projet ; il affirme qu'il l'a conçu seul, comme il l'a exécuté, sans aide et sans assistance personnelle.

Avant persistance, il a déclaré, au cours de l'instruction, que devant le jury seulement il ferait connaître le mobile qui l'a poussé. Il est bien évident, malgré ces réticences, qu'il ne s'est inspiré que de l'esprit de haine et de vengeance qui anime les anarchistes et qui s'est trop souvent déjà manifesté par les plus criminels attentats.

L'accusation une fois faite, l'interrogatoire, sans incident, commence un peu sec, sans chaleur de part ni d'autre.

Interrogatoire

Caserio dit le président à l'accusé qui se trouve père ancien boulanger Molta-Viscoselli est mort en 1878. Son père habite encore votre pays ; un de vos frères est aussi boulanger. L'autre est domestique, un troisième boulanger. Enfant, vous étiez laborieux, probe, bon camarade : on ne prévoyait pas ce que vous pourriez devenir. Comme beaucoup d'enfants et de méridionaux, vous étiez vif, empêche, et l'on ajouta que vous étiez bête.

Non, monsieur, répond en riant Caserio. D'après ce qu'ils vous viviez en ascète, ayant l'horreur des femmes. C'est inexistant : votre sœur à l'hôpital de Milan a prouvé le contraire. Au sujet de votre santé, une ques-

tion : vous n'avez jamais eu de troubles cérébraux, vous avez la plénitude de vos facultés, vous n'avez jamais été fou. La loi veut que l'accuse soit également responsable de son crime.

R. — Je suis responsable, tout à fait. D. — Dans quelle mesure ? Vous êtes partie à un événement qui était mortel.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Mon père, il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

D. — Votre père a été victime d'une crise d'épilepsie, mais il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Mon père, il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

D. — Votre père a été victime d'une crise d'épilepsie, mais il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Mon père, il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

D. — Votre père a été victime d'une crise d'épilepsie, mais il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Mon père, il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

D. — Votre père a été victime d'une crise d'épilepsie, mais il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Mon père, il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

D. — Votre père a été victime d'une crise d'épilepsie, mais il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Mon père, il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

D. — Votre père a été victime d'une crise d'épilepsie, mais il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Mon père, il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

D. — Votre père a été victime d'une crise d'épilepsie, mais il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Mon père, il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

D. — Votre père a été victime d'une crise d'épilepsie, mais il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Mon père, il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

D. — Votre père a été victime d'une crise d'épilepsie, mais il a toujours travaillé, toujours sur l'eau, mon père.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

R. — Non, Monsieur. Je suis pas fou.

D. — Votre père a eu des crises d'épilepsie, mais c'est à la suite d'une peur, lors de l'occupation autrichienne. Il n'était pas fou.

